



Appel à communications

Colloque 666

Mise en œuvre des Objectifs de développement durable dans le milieu municipal du Québec : enjeux de gouvernance et d'usages des données

Lundi et mardi 8 et 9 mai 2023



Description du colloque

L'échelle locale joue un rôle central pour concrétiser des collaborations autour de la recherche et de la mise en œuvre de solutions pouvant répondre aux enjeux de développement durable. Selon UN Habitat, l'atteinte de 23% des indicateurs mondiaux des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies passerait d'ailleurs par des actions menées à l'échelle locale ou urbaine. Au Québec, en vertu de ses compétences en matière de réglementation, d'aménagement du territoire et de services publics, le milieu municipal a la légitimité pour mettre en place des mesures incitatives visant à créer des conditions socioéconomiques et durables favorables à l'épanouissement de l'ensemble de la population sur son territoire et ainsi de contribuer à l'atteinte des ODD.

Cependant, le potentiel d'innovation de ces collectivités en matière de développement durable exige au préalable la production, la gestion et l'utilisation continue de données probantes et accessibles aux différents intervenant-e-s ainsi qu'aux regroupements de recherche. Cette gouvernance informationnelle pose de nombreux défis : ces données sont inégalement accessibles ; elles proviennent de multiples sources, publiques et non publiques ; leurs modalités de gestion sont souvent peu adaptées aux besoins et aux contraintes du milieu municipal québécois ; des disparités géographiques (métropoles, villes moyennes, régions) en matière de ressources et de compétences numériques persistent, etc. Ce constat revêt une importance particulière pour la mise en œuvre des ODD et le suivi des cibles associées, car ceux-ci demandent un effort considérable de mobilisation de données et de cadres de suivi des actions réalisées, mais aussi de partage de leçons apprises des meilleures pratiques. Or, les données permettant d'alimenter de manière efficace des indicateurs de suivi des cibles des ODD demeurent encore très incomplètes. Par exemple, les méthodes et outils permettant de procéder aux opérations d'agrégation et de

désagrégation spatiales pertinentes font souvent défaut. Pour combler ces lacunes, l'intégration de données officielles et non officielles est requise, de même que le travail de conception et de développement de méthodes d'analyse et de représentation de données adaptées. Ces efforts doivent être intensifiés avec le soutien de la communauté scientifique.

Objectifs du colloque

Ce colloque sera l'occasion d'approfondir les besoins des parties prenantes en matière de production, d'accès, de gestion, d'utilisation, de partage et de diffusion de données sur les pratiques de développement durable des collectivités québécoises ; et plus spécifiquement à propos du suivi des cibles associées aux ODD au niveau du Québec et du Canada. Tout en gardant à l'esprit que les ODD ont été pensés comme un référentiel global intégré, le colloque privilégiera tout de même plus particulièrement les ODD 11 (villes et communautés durables), 16 (paix, justice et institutions efficaces) et 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs) puisqu'ils concernent plus directement les compétences du milieu municipal au Québec tout en considérant l'intégration entre les différents acteurs et paliers de décision. Le colloque favorisera par ailleurs le partage de bonnes pratiques et un dialogue entre scientifiques, étudiant-e-s et intervenant-e-s locaux et régionaux (milieu municipal, ministères, organismes à but non lucratif, bureaux d'études, etc.) de manière à faire émerger des pistes de collaboration autour des questions suivantes :

- Quels sont les enjeux relatifs à la production des données dans la mise en œuvre et le suivi des ODD à l'échelle locale ?
- Quels sont les enjeux relatifs à la gouvernance des données ?
- Quels sont les avancées et les besoins en recherche pour la transformation des données ?
- Quels sont les outils existants et les innovations technologiques en matière de partage des données sur les pratiques en développement durable ?
- Quelles sont les compétences nécessaires et quelle éthique faut-il adopter pour une utilisation raisonnée des données ?
- Quels sont les pratiques et les besoins du milieu municipal (différents usages par différents utilisateurs) ?

Format de la proposition

La proposition de communication orale doit inclure :

- Titre de la proposition
- Un résumé de 500 mots maximum où seront précisés : l'objectif de la communication, l'originalité de la démarche, les méthodes d'étude utilisées et, éventuellement, les résultats envisagés
- Une bibliographie pertinente (5 – 8 titres)
- Spécifier le type de présentation : en présence ou en virtuel (les présentations sur place sont encouragées)
- Identification de l'auteur/autrice, adresse courriel, organisme d'appartenance et statut
- Une brève biographie de l'auteur/autrice (maximum 250 mots)

Date limite de réception des propositions

Votre proposition doit être envoyée par courriel dans un seul document (format Word) **au plus tard le 13 février 2023** à l'adresse suivante : julie.nadeau-ieds@ulaval.ca.

Les conférenciers-ères retenus recevront un avis d'acceptation au plus tard le 20 février 2023.